Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MISE EN OEUVRE DE LA RÉFORME DANS LA RÉGION DE LA CÔTE

Réorganisation de l'Etat civil autour de l'office de Morges

Dans la région de La Côte, l'office d'Etat civil de Morges concentre à partir du 22 août, les activités de ceux de Nyon et d'Aubonne. Cette réorganisation se réalise dans le cadre de la réforme de l'Etat civil annoncée en février et entamée avec l'office d'Yverdon début juillet 2006.

A partir du 22 août 2006, l'office de Morges (rue Saint-Louis 2) concentrera les activités d'Etat civil de la région de La Côte, en reprenant celles des offices de Nyon et d'Aubonne.

Cette mesure s'inscrit dans la réforme de l'Etat civil annoncée le 21 février 2006. Afin de renforcer la qualité des prestations et de réaliser des économies, les 15 anciens offices d'Etat civil se regroupent et sont progressivement remplacés par quatre grands offices régionaux.

Les trois autres de ces centres régionaux d'Etat civil, les offices du Nord vaudois, de Lausanne et de l'Est Vaudois ont été mis en place au cours de l'été. La réorganisation de l'Etat civil touche ainsi à sa fin avec celle de la Côte (en attendant une adaptation au nouveau découpage des districts qui induira très peu de changements concrets).

Dans l'ensemble du canton, les 33 salles de mariages actuellement utilisées resteront disponibles. Seules 11 ont été finalement abandonnées car elles n'accueillaient plus ou pratiquement plus de célébrations.

Il convient de rappeler que la commande d'actes d'Etat civil (extrait d'acte de naissance par exemple) ne nécessite plus de déplacement et se fait maintenant par internet pour un service plus rapide (www.population.vd.ch) voire par téléphone. Pour gagner en efficacité et en rapidité, il est d'ailleurs vivement recommandé de passer les commandes à distance et de ne plus se rendre directement à l'office. Pour toute information, l'Etat civil dispose maintenant d'un numéro de téléphone unique pour l'ensemble du canton: 021 557 07 07.

Lausanne, le 21 août 2006

DIRE - Jean-François Ferrario, Service de la population, responsable du secteur Etat civil, naturalisation, documents d'identité et légalisation, 021 316 46 99